



# PROCÈS-VERBAL

## COMITE DE DIRECTION

Réunion du :	05 juillet 2022
à :	17h00
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	Mme Dominique BOUSSARD MM. Alain DESOEUVRES, Paul HERRERO, Stéphane JUNGES, Hervé PORTENSEIGNE, Marc TERMINET (District 18) en visio, Benoit LAINE (District 45), Patrick BASTGEN, Daniel GIRAUD, Joël LEBLANC et Marc TOUCHET (District 36) en visio
Excusés :	MM. Laurent LEGENDRE (District 41), Philippe GALLE (District 37), Patrick TROYSI (District 28), Patrice COLAS, Jérémy BEAUJOUAN, Jean Paul GOUPY, Bruno MARTINS et Jérôme MONOT (Directeur Technique)
Assistent à la séance :	MM. Michel BONNICHON (Président de la CRA) et Dominique PAJON (Représentant des Clubs Nationaux) en visio, Maxime MALDENT (IR2F) et Michel REBRIOUX (responsable IR2F)

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Antonio TEIXEIRA ouvre la séance à 17h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Procès-verbal du Comité de Direction du 10/05/2022.

- Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est validé.

Procès-verbaux du Bureau du 31/05/2022, du 16/06/2022 et 30/06/2022.

- Aucune remarque n'est formulée, les procès-verbaux sont validés.

### COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

#### Hommages

La Ligue est informée des décès de :

- Madame OLIVEIRA Virginia, Maman de Antonio TEIXEIRA Président de la Ligue.
- Madame MORICHON Dora, Maman de Miguel MORICHON informaticien de la Ligue.

Le Comité Directeur présente aux familles des défunts ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.



### **Prompt rétablissement :**

Le Comité Directeur souhaite un prompt rétablissement à :

- Nicolas ROCHER, arbitre de Ligue,
- Aux trois arbitres de Ligue appartenant au District du Cher accidenté lors d'un déplacement.

### **Courrier, FFF, Ligue, District :**

- Pris note du courrier de Monsieur Christophe BROSSARD concernant la bonne organisation du championnat de France des sapeurs-pompiers au Centre Technique Régional de Châteauroux.
- Demande pour l'obtention d'une double licence pour un joueur U13 de parents séparés demeurant à Gatines (36) et à Avord (18) => *Le Comité Directeur accorde une dérogation pour une pratique uniquement dans les championnats départementaux.*
- Demande du Club de JOUE LES TOURS F.C. TOURAINE concernant un changement de nom et avec une nouvelle appellation => Football Club TOURS JOUÉ Métropole : *Après avoir pris connaissance de l'avis défavorable du Comité Directeur du District d'Indre-et-Loire et après en avoir débattu le Comité Directeur de la Ligue donne avis défavorable et invite le club à inverser les termes « Tours » et « Joué » afin de mettre en cohérence le nom du club avec le siège social.*
- Pris note du courrier de Monsieur Pierre TERCIER nous faisant part de son arrêt de la fonction de Délégué et sa participation au sein de la Commission des Délégués => *Le Comité Directeur remercie Pierre pour les services rendus.*

### **Divers :**

Le Comité Directeur prend note de :

- De la création de l'Association sportive varennoise (District 36),
- Du changement de nom : St Roch City Romorantin devient Foot Sud 41,
- Du changement de Président et de bureau au sein du club de Boynes (District 45),
- Du changement de Président et de bureau au sein d'Orléans Métropole Académie (District 45),
- Du changement de Président au sein du club de Pithiviers : M. Hicham LAAREY remplace M. Georges CAZEAUX,
- Du changement de Président au sein du Club de Selles St Denis et M. Dos Santos Frédéric est le nouveau président,
- De la modification des statuts du club de STE S.ST. Symphorien le Château (District 28),
- De la démission du Président du club de l'AS St Amand Montrond M. Philippe GASTELET et le nouveau Président par intérim est M. Gérard TROTZIER.

### **Ressources Humaines :**

#### **Dossiers Prudhommaux :**

Le Comité Directeur prend note des décisions du Conseil des Prud'hommes d'ORLÉANS dans les dossiers de Messieurs WENES et MORIN.

Celui-ci décide d'interjeter appel de ces jugements et donne au Président de la Ligue, Antonio TEIXEIRA, le mandat de représenter la LIGUE dans cette démarche.



- **Nouvelles Arrivées :**

- ⇒ Jérémie DUSSOLIER (Adjoint au Pôle Espoir Féminin) à compter du 16 août 2022,
- ⇒ Diane ARNAUD (Référente Socio-Éducative/Scolarité au Pôle Espoir Féminin et Collège CORNEILLE) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022,
- ⇒ Maxence LEVÈQUE (Agent de Développement - services Clubs) à compter du 22 août 2022,
- ⇒ Kilyan REGIBIER (Apprentissage) au sein de l'IR2F.

- **Départs :**

- ⇒ Alexis CUVILLIER (Adjoint au Pôle Espoir Féminin) devenant Conseiller Technique Départemental au sein du District d'Indre-et-Loire à compter du 22 août 2022,
- ⇒ Clément GRIGNON (Agent de développement en charge de la structuration via la professionnalisation des clubs) se dirigeant vers un autre projet professionnel au sein du club de la Berrichonne de Châteauroux à compter du 22 août 2022,
- ⇒ ALLEAUME Emma (Apprentie).

**Commission Régionales actions Sociales et Citoyennes :**

Le Comité Directeur prend note des référents des Districts au sein de cette Commission :

- District 37 => Mme Martine CHEVALLIER et M. Jean Claude GILLET
- District 18 => Mme Nathalie COUREAU et M. Lakdar DRIF
- District 41 => M. Jean François CAUME

Le Président de la Ligue demande aux autres Districts de nommer des membres investis dans ces thématiques.

**Commission Régionale des Délégués :**

Sur proposition de la Commission Régionale des Délégués, les candidats ci-dessous ont participé aux tests d'admissions pour devenir Délégués Fédéraux/

- Tony RINGUEDE admis aux tests FFF
- Sébastien CACHIN admis aux tests FFF
- Laurent LECOCQ non admis aux tests FFF

**FFF et LFA :**

- La tournée de la Ligue du Football Amateur sur la « rentrée du foot 2022 » dans notre Ligue se déroulera au sein du club du FC VALP D 36 le samedi 24 septembre 2022.
- Compte tenu des tarifs des carburants l'indemnité kilométrique de la FFF devrait passer de 0,401 à 0,446€ du km pour la saison 2022/2023 (en attente de la confirmation par le Comex).

**Nombre de remplacements :**

- Après avis de la Commission des clubs Régionaux et Nationaux il a été décidé :
  - N3 => 5 changements,
  - R1, R2, R3 => 3 changements.



➤ **Nombre de mutations :**

Le Comité Directeur rappelle que lors de l'Assemblée Fédérale de Nice du 18 juin il a été voté la réduction de :

- 4 mutations maximum au lieu de 6 pour les équipes participant aux compétitions jeunes régionales et départementales (U12 à U18).
- 1 seule mutation hors période au lieu de 2 pour les équipes participant aux compétitions jeunes régionales et départementales (U12 à U18).

Les Ligues avaient demandé le report de cette modification pour la saison 2023-2024, ce qui n'a pas été acceptée par le Comex (FFF).

## LIGUE

➤ **Règlement du carton blanc (catégories jeunes U14 – U18 inclus)**

*Le Comité Directeur valide la mise en place de ce dispositif sur les championnats et les coupes organisées par la Ligue.*

➤ **Licence à Points :**

Le montant des droits pour participer au « stage récupération de points » est de 60€ (payé directement par le joueur) tarif unique pour l'ensemble des Districts et de la Ligue.

La gestion du suivi de des retraits de points sera assurée par l'informaticien de la Ligue en collaboration avec Patrick BASTGEN. Nous associerons un Service Civique pour suivre ce dossier.

Les référents de la « licence à points » des Districts seront réunis en visio avec Patrick BASTGEN.

## FINANCIER

**Situation des clubs / impayés :**

Le Comité Directeur prend note de la situation des Clubs suivants :

- Club du SP.C. Châlette (D45) inactivité totale inscrire dans vie des clubs saison 2022/2023,
- Club de FS Parassy (d18) inactivité totale,
- Club de Villentrois (d36) inactivité totale,
- Club du FC Nérondes (d18) inactivité partielle libre seniors,
- Club de AS Tendu (d36) dissolution du club,

***La mise en sommeil ou radiation ne sera effective qu'après le paiement des sommes dues à la Ligue ou au District d'appartenance.***

**Tarifs formation :**

Le Comité Directeur valide la proposition suivante :

- Hébergement pension complète : chambre 1 lit 70€ HT, chambre 2 lits 58€ HT, chambre 3 lits 46€ HT.
- Repas : 13€20 HT
- Frais pédagogiques BMF STAPS 1060€ au lieu de 820€. Cette augmentation correspond à la prise en charge par l'IR2F d'un module de formation de 40 heures.



## ACTIVITES SPORTIVES

### Volontariats :



## Classement du volontariat "Jeunes" et "Féminines" 2022/2023

Le classement du volontariat "Jeunes", effectué par l'Equipe Technique Régionale le 17 juin 2022, a été validé par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers du 23 juin 2022 et transmis au Comité de Direction du 05 juillet 2022 pour validation.

### Equipes retenues sur volontariat

Critérium U13 R1 (16 places)	U14 R1 (12 places)	U14 R2 (12 places)	U15 R1 (0 place disponible à ce jour)	U18 R2 (10 places)	U15 R1F (10 places)
1 CS Mainvilliers	1 Tours FC	1 Vineuil SF	1 C'Chartres Football	1 C'Chartres Football (2)	1 C'Chartres Football
2 FC ML Ingré	2 C'Chartres Football	2 AS Monts	2 Saint Pryvé Saint Hilaire FC	2 Montlouis FC	2 Bourges Foot 18
3 US Orléans Loiret Football	3 EB St Cyr sur Loire	3 FCO Saint Jean de la Ruelle	3 FC ML Ingré	3 Neuville SP	3 La Berrichonne de Châteauroux
4 EB St Cyr sur Loire	4 US Orléans Loiret Football	4 SC Malesherbois		4 EB St Cyr sur Loire	4 Tours FC
5 USM Saran	5 FC Ouest Tourangeau	5 FC Saint-Jean-le-Blanc	U16 R1 (1 place)	5 USM Montargis	5 FCO St Jean de la Ruelle
6 Blois Foot 41	6 CS Mainvilliers	6 J3S Amilly	1 FC Ouest Tourangeau	6 FC Gatine Choisislles	6 Ent. FCL 41
7 C'Chartres Football	7 Bourges Foot 18	7 AS Nogent le Rotrou		7 AC Luaisant	7 Tours FASS
8 FC Chambray	8 La Berrichonne de Châteauroux	8 SMOG Saint Jean de Braye	U16 R2 (3 places)	8 RS Patay	8 Joué les Tours FCT
9 Tours FC	9 USM Saran	9 Saint Pryvé Saint Hilaire FC	1 SC Malesherbois	9 FC ML Ingré	9 FC Ouest Tourangeau
10 La Berrichonne de Châteauroux	10 Blois Foot 41	10 Vierzon FC	2 Avenir Saint Amand Longpré	10 Groupement Val de l'Indre	10 AG Boigny Checy Mardie
11 Vierzon FC	11 C'JF Fleury les Aubrais	11 FC Chambray	3 US Saint Florent sur Cher	11 Jargeau Saint Denis FC	
12 FC Drouais	12 Escale Orléans	12 Racing La Riche Tours	4 AS Nogent le Rotrou	12 Escale Orléans	U18 R1F (10 places)
13 Bourges Foot 18	13 AS Monts	13 FC Déols	5 FC ML Ingré	13 Avenir Saint Amand Longpré	1 Blois Foot 41
14 C'JF Fleury les Aubrais	14 FCO Saint Jean de la Ruelle	14 Avenir Saint Amand Longpré	6 SMOG Saint Jean de Braye	14 AS Nogent le Rotrou	2 Bourges Foot 18
15 J3S Amilly	15 Vineuil SF	15 USM Montargis	7 US Vendôme	15 US Vendôme	3 C'Chartres Football
16 Saint Pryvé Saint Hilaire FC	16 Saint Pryvé Saint Hilaire FC	16 C'Chartres Football	8 FC Montlouis	16 USM Saran (3)	4 Tours FC
17 FC Ouest Tourangeau	17 SC Malesherbois	17 ES Moulon Bourges	9 Escale Orléans	17 FC Saint-Jean-le-Blanc	5 La Berrichonne de Châteauroux
18 US Vendôme	18 AS Nogent le Rotrou	18 Foot Sud Bouzanne	10 AG Boigny Checy Mardie	18 AG Boigny Checy Mardie	6 US Orléans Loiret F.
19 FC Montlouis	19 FC Chambray	19 US Vendôme	11 OC Châteaudun	19 AS La Chapelloise	7 US Vendôme
20 ACP Tours	20 SMOG Saint Jean de Braye	20 FC Drouais	12 FC Boulay Bricy Gidy	20 Etoile Sportive Loges et Forêt	8 FC Ouest Tourangeau
21 USM Montargis		21 ACP Tours	13 AFC Blois	21 SMOG Saint Jean de Braye	9 SO Romorantin
22 SMOG Saint Jean de Braye		22 Montlouis FC	14 FC Mandorais	22 Sporting Club Azay Cheillé	10 USM Montargis
23 Escale Orléans		23 FC ML Ingré		23 AC Amboise	11 AS Chaîlles Candé
24 Racing La Riche Tours		24 Escale Orléans	U18 R1 (0 place disponible à ce jour)		12 Val Sologne
25 FCO St Jean de la Ruelle		25 Jargeau Saint Denis FC	1 Vierzon FC		13 Joué les Tours FCT
26 AG Boigny Checy Mardie		26 AS Gien	2 Jargeau Saint Denis FC		
		27 Deportivo Espagnol Orléans			Senior R1 F (2 places)
		28 FC Val de Cher			1 FCO St Jean de la Ruelle
		29 AG Boigny Checy Mardie			2 FC Ouest Tourangeau
		30 FC Boulay Bricy Gidy			3 FC St Denis en Val
		31 AC Amboise			





## Calendrier des Compétitions Nationales et Régionales « Seniors » 2022/2023

FRANCE FFF				Calendrier des Compétitions Nationales et Régionales "Seniors" 2022/2023 validé par le Comité de Direction du 05 Juillet 2022							LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFF	
V	S	D	mois	N1	N2	N3	CF	CCVL	R1 - R2 - R3	Cdép.		
<b>WE - Fêtes</b>				à 14				Groupama	à 12			
5	6	7	août									
12	13	14	août	J1								
19	20	21	août	J2	J1							
26	27	28	août	J3	J2	12A	T2	T1				
		J1	sept								Rentrée	
2	3	4	sept	J4	J3	1A			1A			
9	10	11	sept	J5	J4		T3	T2	MR			
16	17	18	sept	J6	J5	2A			2A			
23	24	25	sept	J7		MR	T4	T3	MR			
30	1	2	oct	J8	J6	3A			3A			
7	8	9	oct	MR	MR	MR	T5	T4	MR			
		M12	oct	J9								
14	15	16	oct	MR	J7	4A	T6		4A			
21	22	23	oct	J10	J8	5A			5A			
28	29	30	oct	MR	MR	MR	T7 FFF	T5	MR			
	M1		nov	MR	MR	MR		MR	MR			
4	5	6	nov	J11	J9	6A			6A			
11	12	13	nov	J12	J10	7A			7A			
18	19	20	nov	MR	MR	MR	T8 FFF	1/8	MR			
25	26	27	nov	J13	J11	8A			8A			
2	3	4	déc	J14	J12	13A			MR			
9	10	11	déc	J15	J13	9A			9A			
16	17	18	déc	J16	J14	MR		MR	MR	Cdép.		
6	7	8	janv	MR	MR	MR	1/32	1/4	MR	Cdép.		
13	14	15	janv	J17	J15	10A			10A			
20	21	22	janv	J18	J16	11A	1/16		11A			
27	28	29	janv	MR	MR	MR		MR	MR			
3	4	5	fév	J19	J17	2R			2R			
	M7	M8	fév				1/8					
10	11	12	fév	J20	J18	3R			3R			
17	18	19	fév	J21	MR	MR		1/2	MR			
24	25	26	fév	J22	J19	12R			MR	Cdép.		
	M28	M1	mars				1/4					
3	4	5	mars	J23	J20	4R			4R			
10	11	12	mars	J24	MR	MR		MR	MR			
17	18	19	mars	J25	J21	5R			5R			
24	25	26	mars	J26	J22	6R			6R			
31	1	2	avr	J27	J23	7R			7R			
	M4	M5	mars				1/2					
7	8	9	avr	J28	MR	MR			MR	Cdép.		
L10	M11	M12	avr								Pâques	
14	15	16	avr	J29	J24	8R			8R			
21	22	23	avr	J30	J25	9R			9R			
28	29	30	avr	J31	J26	MR	FINALE	FINALE	MR			
L1			mai									
5	6	7	mai	MR	J27	10R			10R			
12	13	14	mai	J32	J28	11R			11R			
		J18	mai									
19	20	21	mai	J33	MR	MR			MR		Ascension	
			mai									
26	27	28	mai	J34	J29	13R			MR			
L29			juin								Pentecôte	
2	3	4	juin		J30	1R			1R			
9	10	11	juin									
16	17	18	juin									
23	24	25	juin									

Les Coupes Départementales (uniquement la principale "Senior M") ne seront prioritaires sur les Compétitions Régionales que sur les 4 dates réservées.

Rappel : Pour toutes les autres dates, les Compétitions Régionales sont prioritaires et le District devra reporter la rencontre de Coupe Départementale pour l'équipe concernée (l'équipe 2 ne pourra pas remplacer l'équipe 1 avec tous les joueurs de l'équipe 1). Les dates réservées aux Coupes Départementales restent évidemment utilisables pour des matchs en retard de Compétitions Régionales si ces équipes ne sont pas concernées par ce tour de Coupe Départementale.



### **Reprise d'activité :**

Le Comité Directeur prend note de la reprise d'activité des clubs suivants :

- Association sports et loisirs d'Allouis (District 18)
- Us Vouillon (District 36)
- AS Bigny Vallenay (District 18)

## **ARBITRAGE**

### **Nombre d'arbitres par catégorie pour la saison 2022 – 2023 :**

- 15 arbitres catégorie « Elite Régionale » dont un candidat « F4 »
  - 10 arbitres catégorie « Régional 1 »
  - 19 arbitres catégorie « Régional 2 » dont trois JAF
  - 30 arbitres catégorie « Régional 3 »
  - 02 arbitres catégorie « Ligue Féminine »
  - 12 arbitres catégorie « Assistant Régional 1 » dont un candidat « AAF3 »
  - 04 arbitres catégorie « Assistant Régional 2 »
  - 18 arbitres catégorie « Jeunes Arbitres de Ligue espoir »
  - 05 arbitres catégorie « Futsal »
  - 11 arbitres catégorie « Candidats Régional 3 »
  - 02 arbitres catégorie « Candidats Assistant Régional 2 »
  - NB : 07 arbitres catégorie FFF : 2 « AAF2 », 2 « AFF2 », 2 « AAF3 » et 01 « AAFPE ».
- Renouvellement des dossiers arbitres : en attente retour du médecin de la Ligue.
  - Réunion de début de saison : le samedi 27 août 2022 à Orléans.
  - Test physique des arbitres : 23 juin et 23 août 2022.

### **Formations Initiales de l'Arbitrage saison 2022 – 2023**

- **1ère FIA** : 17/09, 24/09 et 01/10 2022
- **2ème FIA** : Internat sur les vacances de novembre 2022
  - Une pour les mineurs et féminines
  - Une pour les majeurs
- **3ème FIA** : 07/01, 14/01 et 21/01/2023 ou 14/01, 21/01 et 28/01/2023
- **4ème FIA** : (non retenue pour le statut de l'arbitrage) Internat sur les vacances de pâques 2023
  - Une pour les mineurs et féminines
  - Une pour les majeurs.



## **Statut de l'arbitrage :**

### **Clubs de Ligue et Nationaux en infraction au terme de la saison 2021/2022**

- **District 18** : Bourges Portugais, Fussy St-Martin Vignoux, SC Massay, St-Amand Montrond et Vignoux Baregeon
- **District 28** : FC Dreux et St-Georges sur Eure
- **District 37** : Pays Langeaisien et Chambray Les Tours
- **District 45** : Montargis, Olivet, Escale Orléans, Pithiviers, Sully sur Loire et SMOC St Jean de Braye

### ➤ **Pour la saison sportive 2022/2023, le nombre de matchs à diriger par les arbitres est de :**

- 26 matchs pour les arbitres « senior » Coupes, Championnats et futsal.
- 20 matchs pour les arbitres « senior » Coupes, Championnats.
- 20 matchs pour les arbitres « senior » futsal.
- 16 matchs pour les « jeunes arbitres (jusqu'à 22 ans) » Coupes et Championnats.

### ➤ **S'agissant des arbitres ayant été reçus à l'examen au cours de la saison, ce nombre est réduit à :**

- 10 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de septembre à décembre.
- 8 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de septembre à décembre.
- 8 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de janvier à mars.

5 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de janvier à mars

### ➤ **Sanctions financière-Statut de l'Arbitrage (Art.46)**

- Le Comité de Direction adopte le principe suivant (valable pour tous les Districts de la Ligue)
  - D1 : 2 arbitres dont 1 majeur (120€ fixé par le Statut de l'Arbitrage)
  - D2, D3, D4 : 1 arbitre infraction (50€ si obligation prévue au sein du District)

### ➤ « Les certificats Médicaux ou arrêts de travail des arbitres, doivent être transmis à la Ligue et au District concerné dans les 15 jours maximum après leur émission.

Passé ce délai, les certificats ou arrêts ne seront plus comptabilisés dans le décompte des matchs ».

- 1 week-end d'arrêt = 1 match comptabilisé
- 1 mois d'arrêt = 3 matchs de comptabilisés

### ➤ **Article 35 – Couverture et démission (nouveau texte du statut de l'arbitrage)**

- 5. Le prochain club de l'arbitre démissionnaire devra s'acquitter d'un droit de mutation, qui pourra en partie ou totalement être redistribué au club qui l'a amené à l'arbitrage. La Ligue fixe le montant de ce droit de mutation et les modalités de sa redistribution (la Ligue quittée en cas de mutation inter ligue).
- **Proposition de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage : droit de mutation 500€ => Validé par le Comité Directeur.**

### • **Pour la saison 2023-2024 :**

#### ➤ **Article 13 - Catégories (nouveau texte du statut de l'arbitrage)**

- Les arbitres sont répartis en huit catégories :
  - Arbitre et arbitre-assistant de la Fédération,
  - Arbitre Elite Régionale,
  - Arbitre et arbitre-assistant de Ligue,
  - Arbitre de District et, le cas échéant,
  - Arbitre-assistant de District,
  - Arbitre Futsal, -arbitre Beach-Soccer,
  - **Arbitre de club,**
  - **Arbitre-assistant de club.**





Ces deux derniers sont des licenciés majeurs ayant suivi une formation à l'arbitrage validée par une autorisation d'arbitrer son club. Ils ont priorité pour arbitrer des rencontres de leur club en cas d'absence d'arbitre désigné. Tout arbitre de club peut être candidat au titre d'arbitre officiel de district.

➤ **Article 33 – Conditions de Couverture (nouveau texte du statut de l'arbitrage)**

- i) les arbitres de club, dans les conditions fixées à l'article 41 ci-après
- **Article 41 - Nombre d'arbitres (nouveau texte du statut de l'arbitrage)**
  - Article 41.1.
  - La Ligue peut valoriser la fonction d'arbitre de club à hauteur de 0,5 arbitre dans des conditions qu'elle fixe, pour l'ensemble de ses compétitions départementales à l'exception du Championnat Départemental 1, dans la limite de deux arbitres de club comptant pour un arbitre.
  - Cette valorisation n'est possible qu'à la condition que le club concerné dispose à minima d'un arbitre officiel dans son effectif. Ces conditions peuvent être de fixer un nombre de rencontres arbitrées par saison avec une obligation d'une formation initiale adaptée et d'un recyclage toutes les trois saisons.

## TECHNIQUE

### **Calendrier des réunions avec les clubs :**

- Réunion de rentrée des clubs nationaux : samedi 20 août matin
- Réunion des clubs Seniors R1 / R1F et U18 : samedi 27 août matin
- Réunion des éducateurs U13 à U16 : samedi 3 septembre matin
- Réunion des éducateurs U15 R1F et U18 R1F : à fixer
- Réunion des clubs Seniors R1 Futsal : à fixer

### **Calendrier des actions nationales :**

- Journée de rentrée des U11 : samedi 17 septembre ;
- Journée de rentrée des U9 : samedi 24 septembre ;
- Journée de rentrée des U7 : samedi 1er octobre ;
- Finale départementale Festival Foot U13 : samedi 1er avril ;
- Finale régionale Festival Foot U13 : samedi 13 mai au CTR ;
- Journée Nationale des Débutants : samedi 17 juin ;

### **Calendrier de rentrée des actions techniques :**

- Phase Régionale Futsal Copa Coca : samedi 3 septembre
- Festi Foot Régional au CTR de Châteauroux : samedi 10 et dimanche 11 septembre
- Journée de rentrée Critérium U13 R1 : samedi 17 septembre
- Journée régionale tournée LFA « club lieu de vie » à VALP 36 : samedi 24 septembre
- Journée régionale des Labels à Verdigny-Sancerre : mercredi 28 septembre 2022 ;



### **Informations diverses :**

- Ajustement de l'effectif du Pôle Garçons, avec les entrées de : KIALA MUFATA Fabio (C'Chartres) en 1ère année, MIHAILOV Sasha et BOUCHKAR Ilyan (Blois Foot 41), LAUBIE Sasha (US Orléans) en 2ème année ;
- Mise en place dès la rentrée de l'opération « Banc Exemplaire » sur l'ensemble des catégories Jeunes U13 à U18 ;
- Recrutement des 2 CTDA et de l'Adjoint pour le Pôle de Tours ;
- Validation des volontariats Jeunes et Féminins ;
- Validation des volontariats Seniors R1F (FCO et FCOT) ;
- Licence spécifique futsal pour les championnats double licence.
- Voir en ETR pour les rencontres futsal en temps.

**Remerciements au Comité Directeur pour la dotation offerte à l'ensemble de l'Equipe Technique Régionale. Prochaine Coordination ETR : 30 et 31 août au CTR.**

### **Diverses informations :**

**Michel REBRIOUX** : Un groupe de travail sur le bénévolat sera mis en place et il faudrait l'associer avec la Commission des Labels.

Une réflexion est à mener afin d'organiser un évènement par saison sur la valorisation des Bénévoles.

**Paul HERRERO** : un nouveau logiciel comptabilité va être déployé au sein des Clubs et il serait pertinent de prévoir une formation avec les Districts.

## **AGENDA**

<b>Date</b>	<b>Horaire</b>	<b>Manifestation</b>	<b>Lieu</b>	<b>Représentant(s)</b>
<b>07/01/2023</b>	<b>MATIN</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE FFF</b>		
<b>29/10/2022</b>	<b>MATIN</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE LIGUE</b>	<b>STAPS</b>	
<b>30/09/2022</b>	<b>SOIR</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE D45</b>	<b>PATAY 45</b>	
<b>19/10/2022</b>	<b>SOIR</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE D37</b>	<b>PARCAY MESLAY 37</b>	
<b>01/10/2022</b>	<b>MATIN</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE D36</b>	<b>ARDENTES 36</b>	
<b>15/10/2022</b>	<b>MATIN</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE D18</b>	<b>ST SOLANGE 18</b>	
		<b>ASSEMBLEE GENERALE D41</b>		
<b>14/10/2022</b>	<b>SOIR</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE D28</b>	<b>LOGRON 28</b>	

**Prochain CD : 06/09/2022 à 18h00, avec les Présidents des commissions.**

Le Président  
Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général  
Alain DESOEUVRES

**Publié le 18/07/2022**